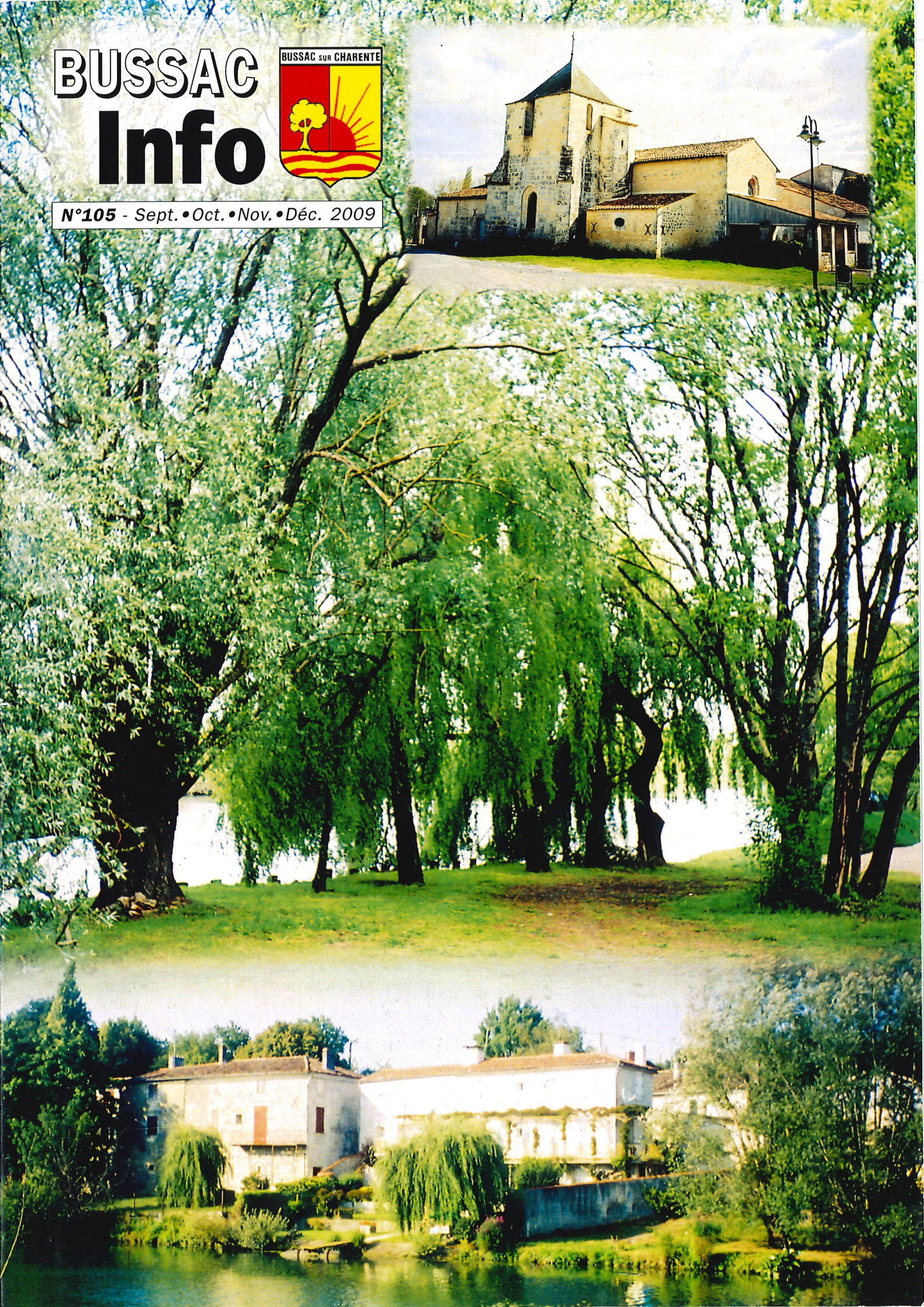


# BUSSAC Info



N°105 - Sept. • Oct. • Nov. • Déc. 2009





<b>Centre en Communication, Ressources et Relations Humaines</b>	<b>MEUBLES ANCIENS</b>	<b>FROMAGERIE JACQUES</b>	<b>PONEY CLUB « Le fer à cheval »</b>
Mme HAZART BRILAC 175 Rte du Val de Charente T 05 46 74 52 96 T 06 03 03 61 12 T 09 75 33 69 61 cohesioncoatch@orange.fr	M. COUTIN Laurent  Achat et Vente Meubles anciens (Buffets, bonnetières...) 11, chem des Chagnauds Les Ablains T 06 72 96 23 67	Marchés de Saintes, Saint Jean et Jonzac Plateaux sur commande  T 05 46 74 09 57 T 06 87 83 64 91	Cours, stages, promenades 8 chemin des Motillons  T 05 46 93 44 37 T 06 09 39 58 65
<b>PLOMBERIE Chauffagiste Zinguerie Couverture Dépannage</b>	<b>SCIERIE BRUNETEAU</b>	<b>MASSEUR KINESITHERAPEUTE</b>	<b>COIFFURE MIXTE</b>
Frédéric GELICUS ARTISAN Les Mailleaux  T 05 46 74 50 65	Vente de bois de Charpente Sciage à l'heure 150, route de Beauchail T 06 63 27 99 22 T 05 46 93 43 98	Stéphane PROUTEAU  286 route du Val de Charente (avec espace balnéothérapie)  T 05.46.90.73.89	Françoise PLANET  148, route du Val de Charente  T 05 46 74 26 62 avec ou sans rendez-vous.
<b>FROMAGERIE FINE</b>	<b>INFIRMIERE</b>	<b>VIVAL Alimentation, tabac, presse, point chaud et photos</b>	<b>ASSISTANCE ADMINISTRATIVE</b>
Sandrine et Régis MOREAU  35, chemin des Motillons  T 05 46 74 53 38 E.Mail: <a href="mailto:sandrefrom@aol.com">sandrefrom@aol.com</a>	Patricia MARKO  1, Allée des Chaumes  T 05 46 93 98 79	Sophie et Frédo COURBARON  Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : de 7h30 à 14h00 et de 15h30 à 19h30  Dimanche et jours fériés 8h - 13h  T 05 46 92.56.16	Nathaly PERON  Pour les particuliers, étudiants, professions libérales, PME, artisans, associations... tous travaux de secrétariat  T 06.72.10.20.77 <a href="http://www.assistante-administrative.com">www.assistante-administrative.com</a>
<b>CAFE - BAR</b>	<b>ENTREPRISE DE PEINTURE</b>	<b>GARAGE - STATION SERVICE</b>	<b>MULTI-SERVICES</b>
Thierry MONGET Jeux vidéos Flipper Baby foot Vente de cartes de pêche Fermé le lundi ouverture 8h15 T 05 46 93 65 70	David MARQUISAUD  11, chemin de la Grand'Porte  T 05 46 92 06 65	Dominique PEROCHAIN  Réparation mécanique toutes marques 155, route du Val de Charente  T 05 46 74 41 12	François TEXIER  Aménagement, rénovation, Réparation  23 B chemin des Guilloteaux  06.99.43.57.16
<b>INFIRMIER LIBERAL</b>	<b>INFIRMIERE</b>	<b>Christian MENAUD</b>	<b>L'AS DU CARREAU Artisan Carreleur</b>
Thierry THIBAudeau  34 chemin des Grands Champs  T 05.46.93.44.00	Marilyne VIEUILLE  44, chemin des Chagnauds  T 05 46 93 07 74	Toutes transactions immobilières  T 05 46 97.75.24 T 05.46.93.55.25 P 06 75.75.72.56	Neuf et rénovation carrelage sol et murs Faïence, mosaïque, petite maçonnerie  T 06 12 63 14 19 T 06 14 15 62 34
<b>M.O JARDIN</b>	<b>Fabienne couture - Retouche</b>	<b>C S P Chauffage Sanitaire Pelletreau</b>	<b>FOREVER LIVING PRODUCTS La Santé au naturel</b>
Tontes, tailles, plantations, débranchages, désbranchages  T 06 72 94 49 94	34 chem des Judets 17 100 Bussac Sur Charente T 06 17 59 63 01 Mardi-merc-jendredi de 09h à 19h Lundi et vendredi sur RDV	Sur mesure Chauffage, Solaire, Pompe à chaleur, Climatisation, Tous sanitaires <a href="mailto:CSP17100@gmail.com">CSP17100@gmail.com</a> T 06 60 32 21 42	Jacky et Lucette PAGE Distributeurs agréés 06.61.98.86.28 06.04.02.25.15



# SOMMAIRE

## BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 105 Septembre-Octobre-Novembre-Décembre  
2009

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

- Page 2 Petites annonces -  
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F.Durand - J.Luc Marchais - D. Pubert  
C. Chatelier - J.Barbot - M.C Allinand - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : l'Imprimerie de l'Etoile

En couverture : Eglise Notre de Dame de Bussac,  
Saules de la Grand-Porte, Port Berteau

Au dos : Ecole Gustave Courbet, château,  
rétable et tableau de l'Assomption, bordure de  
Charente à la Grave, les moutons du Paviot,  
sentier des trois moulins, fontaine des Guilloteaux,  
moulin de Rochefollet

### Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 28/10/09
- Page 6 Conseil municipal du 16/12/09

### Informations locales

- Page 8 Etat civil
- Page 9 Informations CDC
- Page 10 Informations locales
- Page 12 Ca s'est passé à Bussac
- Page 14 Le point sur les travaux
- Page 17 CCAS

Pages centrales : Une journée en maternelle...

- Page 23 Nouvelles de l'école
- Page 27 Nouvelles de la bibliothèque

### Foyer rural

- Page 28 Mot du Président
- Page 29 Activités des sections

Revue de presse

### MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

Fax 05 46 93 92 32

E mail [mairie@bussac-sur-charente.fr](mailto:mairie@bussac-sur-charente.fr)

Ouverture au public : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00  
Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00



## DATES A RETENIR ...

### ➤ JANVIER

30 : Spectacle musical « Entre mythes et réalités » d'Eric Davray à 21h salle municipale

### ➤ FEVRIER

6 : Loto à 20h30 organisé par la section jumelage  
27 : Bal Folk à 21h salle municipale, organisé par le foyer rural

### ➤ MARS

13 : Soirée choucroute à 20h organisée par la section expression rythmique  
14 : Elections régionales  
21 : Elections régionales

### ➤ AVRIL

03 : Soirée Couscous à 20h organisée par le comité de jumelage

### ➤ MAI

19 : Bourse à l'enfance de 10h à 18h  
29 : Marche nocturne

## PETITES ANNONCES



### A VENDRE MAISON 7 PIECES (180 m2)

5 chemin des grandes versennes  
1991- ½ sous sol - 1300 m2 de jardin clôturé-  
195 000€ net vendeur  
S'adresser à : Nicole et Hervé LALLEMAND  
3 place de la croix rouge  
86100 CHATELLERAULT  
05 16 73 02 63 ou 06 14 18 06 47

## COIN INTERNET



### ADSL à Bussac

Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :

N° Azur : 0810170017

[www.17-numerique.fr](http://www.17-numerique.fr)

Votre journal paraît avec un léger retard car en fin de conception, nous avons perdu l'ensemble des données informatiques de ce que nous avons conçu. En urgence, il nous a fallu tout recommencer, en essayant de retrouver toutes les informations qui nous avaient été fournies. Toutefois, si vous constatez qu'un oubli a été fait, n'hésitez pas à nous le signaler, nous corrigerons dans le prochain numéro.

## ELECTIONS REGIONALES

*14 ET 21 MARS 2010*

### Pour destruction et récupération d'essaims

M. GIRARD (Chaniers)  
05 46 91 46 74 – 06 08 82 00 49  
M. ROSSIGNOL (Rouffiac)  
05 46 96 47 78 – 06 29 55 54 31  
M. GRAVELLE (Fontcouverte)  
05 46 93 37 38

## PLACE DES CHAUMES



PIZZA FLAMME (PIZZA AU FEU DE BOIS) : *Le jeudi de 17 à 20 heures*  
Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 06 09 81 78 77



## Editorial

Permettez-moi de vous offrir, au nom des élus du conseil municipal, nos vœux les meilleurs pour 2010, à partager avec vos familles et amis et tous ceux qui vous sont chers.

La commune est l'objet d'un recensement de la population qui se déroulera en janvier et février, je vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs ; cette évaluation du nombre d'habitants est essentielle car elle détermine les dotations de financement que l'Etat attribue aux communes.

En cette période d'incertitude liée aux réformes des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle, les élus sont très inquiets quant à l'avenir :

A ce jour,

Nous savons que la taxe professionnelle a été supprimée mais nous ignorons comment elle sera remplacée dans le futur et quel sera le budget alloué aux communes ? le lien financier économique entre l'entreprise et la commune disparaît, sans qu'aucune mesure alternative ait été décidée.

Nous savons que le département vient de changer son mode de calcul des subventions en cours de projet, ce qui impose de revoir les budgets prévus.

Nous ne savons pas ce que la commune gardera comme compétences après la réforme en cours de discussion au Parlement ; le projet de Loi prévoit aussi de réduire la représentation des communes au sein de l'intercommunalité au profit d'une meilleure représentation de la population, mais ceci inquiète les élus des communes rurales qui craignent la prépondérance de la ville... Ils redoutent de devenir de simples exécutants de la politique décidée par l'Etat

Nous craignons que les inégalités entre les territoires persistent sans mécanisme de solidarité entre eux,

Nous ne savons pas quel est l'avenir des départements et régions.....

Nous craignons l'éloignement des services publics de proximité. La suppression des cofinancements entre les collectivités (par la suppression de la clause de compétence générale des départements et des régions ) fait courir le risque d'empêcher la mise en œuvre de politiques concertées au niveau local qui ne seraient validées que par l'intervention du département et/ou de la région en appui des communes ou intercommunalités.

Les élus ont voté à l'unanimité, lors de la dernière réunion du conseil municipal, une motion proposée par l'association des maires ruraux de France qui témoigne de leur vive inquiétude ; le congrès des maires, en novembre dernier, a lui aussi voté des résolutions très sévères à l'égard des projets de réforme du gouvernement.

Sans nier la nécessité de réformes qui doivent être votées dans la clarté et la transparence et avant leur mise en œuvre, les élus souhaitent garder leur rôle essentiel au service de la démocratie locale et de leurs administrés.

Vous pouvez compter sur vos représentants pour faire entendre votre voix dans ce débat difficile et où il est essentiel de garder à l'esprit l'intérêt général.

**Christophe Dourthe**



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2009

### 1- Réaménagement d'un prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a pris contact avec les services de la Caisse d'Epargne pour examiner un éventuel aménagement de la dette communale. Il présente la proposition de reprise du prêt n°1802996 (2000342) au 15/11/2009 pour un capital restant dû de 133 721,39 €, auquel s'ajoute l'indemnité actuarielle du prêt quitté soit 12 071,61 €, soit un montant total de 145 793 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition et retient une périodicité trimestrielle, au taux de 3,44 %, soit une échéance de 4 323,10 € et un coût total de 27 131 €. Cette reprise du prêt permet donc une minoration annuelle des échéances de 10 223,24 € tout en allongeant la durée du prêt de 4 ans.

### 2- Décisions modificatives.

➤ *Restructuration Collège A. d'Aubigné : Vote de crédits.*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de régler les frais de participation de la Commune aux travaux de restructuration du C.E.S A. d'Aubigné. La dépense n'ayant pas été inscrite au BP 2009, il propose de bénéficier des crédits obtenus par le versement du FCTVA 2008 (Plan de Relance) pour une inscription de la manière suivante :

R.	C/10222	17 640 €
D.	C/20413	17 640 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ *Contrat d'Aide à l'Emploi : Vote de crédits supplémentaires.*

Le Maire informe le Conseil municipal que lors du vote du BP 2009, il n'avait pas été prévu de recruter un employé en C.A.E. De ce fait, les crédits nécessaires à sa rémunération n'avaient pas été inscrits. Il convient donc de les prévoir de la manière suivante :

R.	C/6419	+ 8 000 €
D.	C/022	- 4 000 €
D.	C/6411	+ 6 000 €
D.	C64168	+ 6 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ *Budget lotissement "Les Grands Champs" : vote de crédits.*

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le prêt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne a fait l'objet d'un remboursement à la date anniversaire de ce dernier. Un nouveau prêt a été contracté pour équilibrer le budget du lotissement "Les Grands Champs". Il convient d'inscrire les crédits de la manière suivante :

D.	C/1641	85 100 €
R.	C/1641	85 100 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

➤ *Travaux de Bâtiments : Vote de crédits.*

Le Maire informe le Conseil municipal que les crédits votés au BP 2009 pour les travaux de bâtiments sont

insuffisants. Il convient donc de procéder à un virement de la manière suivante :

D.	C/21318-191	+ 11 300 €
D.	C/2151-190	- 11 300 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

### 3- Travaux de Bâtiments à affecter en section de d'investissement.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que différents travaux ont été prévus au Groupe Scolaire : pose de "prises" informatiques dans les salles de classe, installation de sèche-mains électriques dans les toilettes. La somme totale s'élève à 3 604,09 €. Le Conseil municipal décide de régler cette dépense au C/21318-191. Les crédits sont prévus dans une décision modificative ci-annexée.

### 4- Dissolution du S.I.A.E.P du Gros Roc.

Le Maire informe le Conseil municipal que le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable du Gros Roc a décidé de procéder à sa dissolution par délibération du comité syndical en date du 20/10/2009. En conséquence, le Maire propose de déléguer au Syndicat des Eaux la compétence EAU POTABLE et de lui verser directement la cotisation annuelle à compter du 01/01/2010. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- 1) d'accepter
  - a) la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable du Gros Roc,
  - b) les modalités de répartition de l'excédent financier dégagé entre les cinq communes adhérentes,
  - c) la dévolution des actifs et passifs au Syndicat des Eaux de Charente-Maritime,
- 2) de déléguer au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime à compter du 01/01/2010 conformément à ses statuts :
  - a) la compétence de base : "organisation générale du service – Financement des investissements d'eau potable",
  - b) la compétence optionnelle : "exploitation du service d'eau potable",
  - 3) de verser, à compter du 01/01/2010, la cotisation annuelle directement au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime.

### 5- Communauté de Communes du Pays Santon : modification des statuts (article 6A-1a).

Le Conseil Communautaire a proposé, lors de sa séance du 15 octobre 2009, une modification des statuts de la Communauté de Communes portant sur l'intérêt communautaire des zones d'activités de La Mission (Saint-Georges-des-Coteaux) et de la Champagne Saint-Georges (Saintes). Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon de la façon suivante :

**L'article 6 A-1a des statuts actuels serait donc**



**remplacé par :**

« Création, aménagement, extension, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : la zone d'activité des Coteaux, la zone d'activité des Campagnols, la zone d'activité de la Champagne Saint-Georges, la zone d'activité de la Mission ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette modification.

**6- Communauté de Communes du Pays Santon : modification des charges transférées.**

La modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon, sur laquelle notre Conseil Municipal est amené à délibérer lors de cette même séance, a des incidences sur le montant des charges transférées, et donc sur celui de l'attribution de compensation. Du fait du transfert de gestion des zones d'activité de La Mission (Saint-Georges-des-Coteaux) et de La Champagne Saint-Georges (Saintes), la Commission d'Evaluation des Charges Transférées, lors de sa séance du 8 octobre 2009, a proposé de modifier l'attribution de compensation des communes de Saint-Georges-des-Coteaux et de Saintes. A noter que la prise en compte du transfert de charges de Saint-Georges-des-Coteaux se fera de manière progressive afin de tenir compte du très bon état des voiries transférées.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve la proposition ci-dessus.

**7- Prime annuelle allouée au personnel.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que depuis quelques années une prime de fin d'année est allouée au personnel communal. Le Maire propose une augmentation de 1% de la prime par rapport à 2008. Les agents CNRACL soumis à la fois au 1% solidarité et à la RAFPT percevront un montant brut de 904,00 € pour un temps plein, les agents CNRACL soumis uniquement à la RAFPT un montant brut de 895,00 € pour un temps plein et les agents IRCANTEC un montant brut de 846,00 € pour un temps plein. Le Conseil municipal accepte ces propositions.

**8- Subvention exceptionnelle allouée au Foyer Rural.**

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le Foyer Rural s'est associé à la Commune pour l'organisation de la fête de l'été. Il propose au Conseil municipal de lui verser une subvention exceptionnelle en compensation des frais engagés. Le Conseil municipal accepte cette proposition et décide d'allouer une somme de 100 € à cette association. Le Conseil municipal prévoit les crédits de la manière suivante :

C/6574 + 100 €

C/6531 - 100 €

**9- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion.**

Le Maire rappelle que la commune a, par la délibération du 15 avril 2008, demandé au Centre de Gestion de la

Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime de négocier un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n° 86-552 du 14 mars 1986;

Le Maire expose que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats la concernant ;  
Le Conseil Municipal :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements publics territoriaux ;

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 22 octobre 2008 d'attribuer le marché à GENERALI et au courtier d'assurance DEXIA SOFCAP ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 19 novembre 2008 autorisant le Président du Centre à signer le marché avec la compagnie GENERALI et le courtier DEXIA SOFCAP ;

Vu l'exposé du Maire ;

Considérant :

La nécessité de passer un contrat d'assurance statutaire ;  
Que ce contrat doit être soumis au code des Marchés Publics

APPROUVE

Les taux et prestations négociés pour la collectivité de BUSSAC SUR CHARENTE par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire.

DECIDE

D'accepter la proposition du Centre de Gestion ;

D'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au contrat-groupe d'assurance, souscrit en capitalisation, pour une durée de trois années (2010-2012), avec possibilité de résiliation annuelle respectant un préavis de deux mois.

PREND ACTE

Que les frais du Centre de Gestion, pour la gestion du contrat, s'élèvent à 7 % du montant des cotisations des collectivités et établissements publics adhérents et sont compris dans les taux d'assurance ci-avant déterminés

Et à cette fin,

Autorise le Maire ou son représentant à signer le bulletin d'adhésion et la convention à intervenir dans le cadre du contrat-groupe.

Que la collectivité adhérente pourra quitter le contrat-groupe chaque année sous réserve du respect d'un délai de préavis de deux mois.

**10- Questions diverses.**

a) Résiliation à titre conservatoire des contrats



souscrits auprès de la CNP :

Le Maire propose au Conseil municipal que, dans l'attente de la réponse de la CNP quant au versement des indemnités journalières pour un agent placé en

grave maladie, soit adressé un courrier de résiliation à titre conservatoire des 2 contrats (agents CNRACL et agents IRCANTEC) que la Commune a souscrit auprès de cette société il y a de nombreuses années, dans l'attente d'une éventuelle résiliation définitive

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2009

### 1- Décisions modificatives.

➤ *Virement de crédits à l'intérieur de la section d'investissement*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de rajouter des crédits au chapitre 16 "Emprunts et dettes assimilés". Il propose de procéder à ce virement de la façon suivante :

D.	C/16876	+ 50 €
D.	C/2151-190	- 50 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ *Vote de crédits supplémentaires : chapitre 011*

Le Maire informe le Conseil municipal que des dépenses plus importantes qu'initialement prévues au B.P ont été engagées ces dernières semaines et qu'il est donc nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires à certains articles du chapitre 011. Il propose d'inscrire les crédits de la manière suivante :

R.	C/6419	+ 1 000 €
D.	C/6411	- 9 000 €
D.	C/6451	- 1 500 €
D.	C/60628	+ 4 000 €
D.	C/61522	+ 5 500 €
D.	C/61558	+ 2 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ *Vote de crédits : Chaufferie*

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il n'avait pas été possible, au moment du vote du B.P, d'inscrire d'une manière précise le montant exact des crédits nécessaires aux travaux de construction de la chaufferie. Il apparaît que ce montant est supérieur aux prévisions. Il convient donc d'inscrire les crédits de la manière suivante :

D.	C/022	- 25 000 €
D.	C/023	+ 25 000 €
R.	C/021	+ 25 000 €
D.	C/238-192	+ 25 000 €
D.	C/2313-041	+ 64 230 €
R.	C/238-041	+ 64 230 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ *Vote de crédits : travaux de bâtiments*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir des crédits à l'opération travaux de bâtiments car il y a eu dépassement par rapport aux prévisions. Constatant qu'il reste des crédits à l'opération acquisition de matériel et mobilier, il propose de procéder à l'écriture suivante :

D.	C/21318-191	+ 6 000 €
D.	C/2188-188	- 6 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ *SDEER : opération d'ordre*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu, pour l'opération d'ordre budgétaire liée à divers travaux d'éclairage public réalisés par le SDEER, de procéder à l'écriture suivante :

D.	C/21534-041	78 253,00 €
R.	C/16876-041	39 126,50 €
R.	C/1326-041	39 126,50 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ *Décision modificative : travaux en régie*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir l'inscription de crédits liés aux travaux en régie effectués durant l'année. Il propose l'inscription des crédits de la manière suivante :

C/60628	+ 10 008,33 €
C/722-042	+ 10 008,33 €
C/2151-190	- 10 008,33 €
C/2151-040	+ 10 008,33 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

### 2- Révision du loyer du logement sis au 11 Impasse des Écoles.

Le Maire informe le Conseil municipal que, renseignements pris auprès des services concernés, le logement sis 11 Impasse des Écoles ayant été rénové, le propriétaire peut fixer librement le montant du loyer. Le loyer précédent était de 429 €. Le Conseil municipal, considérant les travaux importants qui y ont été réalisés cet été, décide de fixer le coût du loyer à 450 € au 01/01/2010.

### 3- Pièce de réchauffement de la Salle municipale : tarifs applicables au 01/01/2010.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été décidé lors d'une précédente réunion de réviser les tarifs de la salle municipale chaque année. Le Conseil municipal accepte ces propositions. Les nouveaux tarifs sont consultables en Mairie.

### 4- SDEER : convention travaux de Génie civil Chemin de la Sablière, des Motillons, des Roches, de l'Espérance et des Deaux.

Le Maire donne lecture de la convention établie par le SDEER relative aux travaux de Génie civil Chemin de la Sablière, des Motillons, des Roches, de l'Espérance et des Deaux. Le coût laissé à la charge de la collectivité est de 66 228,72 € et sera réglé en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention.

### 5- SDEER : convention pour divers travaux d'éclairage public.

Le Maire donne lecture de la convention établie par le SDEER relative à différents travaux d'éclairage public



(dossiers 073069,073070, 073089 à 073092). Le total de l'opération s'élève à 78 253 €. La part laissée à la charge de la Commune est de 39 126,50 € et sera remboursée en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention.

**6- Convention entre la Commune et le Conseil général pour un diagnostic archéologique réalisé aux abords de l'église.**

Le Maire donne lecture de la convention établie entre la Commune et le Conseil général pour un diagnostic archéologique réalisé aux abords de l'église. Le Conseil municipal autorise le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à cette opération et à signer la convention opérateur-aménageur.

**7- Dissolution du budget du lotissement.**

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il a été décidé de surseoir à la réalisation d'un lotissement au lieu-dit Les Grands Champs. Il propose de ce fait de clôturer au 31/12/2010 le budget désigné "Lotissement des Grands Champs". Le Conseil municipal accepte cette proposition.

**8- Motion contre le projet de loi de réforme des collectivités territoriales.**

Le Conseil municipal de BUSSAC SUR CHARENTE, Après avoir pris connaissance des projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle,

Considérant que la commune, et notamment la commune rurale, doit rester cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité,

Considérant que l'intercommunalité ne doit en aucun cas devenir le vecteur de la disparition des communes rurales mais au contraire qu'elle doit rester fondée sur le

volontariat et demeurer un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul,

Considérant que le modèle français d'occupation de l'espace nécessite, non pas une dilution mais au contraire une représentation forte des communes et territoires ruraux au sein des instances intercommunales et des assemblées délibérantes des autres niveaux de collectivités territoriales,

Considérant que toute réforme fiscale doit garantir aux communes rurales des ressources suffisantes et pérennes pour assurer leurs compétences ainsi qu'une réelle péréquation pour réduire efficacement les inégalités entre territoires,

- Dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et affaiblissent les territoires et leurs représentants,
- Demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle,
- Soutient la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France et le document qui y est joint,
- Demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France.

**9- Questions diverses.**

*Plan Local d'Urbanisme de la Ville de SAINTES*

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la délibération du Conseil municipal de Saintes prescrivant une révision simplifiée du P.L.U de la ville. Le Conseil municipal prend acte.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le flash info du 19 décembre dernier vous informait de la période de recensement de la population et vous présentait les 2 agents recenseurs chargés de cette opération.

Les vacances scolaires étant du 5 au 20 février, nous invitons les administrés qui partent en congés pendant cette période à prévenir Marie-Claude Allinand, secrétaire de mairie, qui, en tant qu'agent coordonnateur, contactera les agents recenseurs pour que leur visite coïncide avec votre présence.



## Etat civil



### Naissances

*Bussac-info est heureux de saluer la venue de :*

Nattan MOREAU né le 13 octobre 2009, fils de M. et Mme MOREAU Cédric, 18 Chemin des Motillons - Léana VIAUD - TRICAUD née le 14 décembre 2009, fille de M. VIAUD Rodolphe et Mme TRICAUD Linda, 16 Allée des Près Mailleaux

### Décès

*Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :*

- M. CHASSEUIL Henri décédé le 28 septembre 2009 à Saint Jean d'Angély
- M. JOURDAIN Jean décédé le 20 octobre 2009 à Saintes
- Mme VINET Jeanne née CHAUSSAT décédée le 5 décembre 2009 à Saintes
- M. JEANNEAU Jean-Pierre décédé le 13 décembre 2009 à La Rochelle
- M.FAVEAU Abel décédé le 19 janvier 2010 à Bussac sur Charente

*La famille de M.Joudain transmet ses remerciements à toutes les personnes qui se sont manifestées par leur présence ou par des marques de sympathie*

### LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : [bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr](mailto:bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr)

Tél : 05.49.00.24.12

Fax : 05.49.00.24.50

Courrier : Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville

BP 647

86023 POITIERS CEDEX

## OBJECTIF CITOYEN



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT  
RECENSER. ET TOI ???





## Infos CDC...

Nous vous informons que les horaires d'ouverture de l'accueil général de la Communauté De Communes au 4 Avenue de Tombouctou à Saintes ont changé.

Désormais l'accueil général (physique et téléphonique) est ouvert au public  
**du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

**BONNE RESOLUTION 2010 : PLUS DE TRI = MOINS DE DECHETS**

Récapitulatif pour février-mars-avril-mai 2010

*Pensez à sortir vos conteneurs la veille du jour de ramassage après 19h00*

**Secteur 4 (voir secteur 5 en Mairie)**

<b>Emballages recyclables</b> Bouteille plastique, boîte métallique, brique, cartonnette	<b>Verres</b> Bouteilles, bocaux, pots en verre	<b>Papiers</b> Journaux, magazines, prospectus
10 FEVRIER 24 FEVRIER	26 FEVRIER	12 MARS
10 MARS		
24 MARS 7 AVRIL 21 AVRIL	26 MARS 23 AVRIL	
5 MAI 19 MAI	21 MAI	7 MAI

### LE MICRO-CREDIT AU SERVICE DE L'EMPLOI

Le micro-crédit est un outil de financement pour les personnes qui veulent créer leur propre emploi. L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), association reconnue d'utilité publique, propose des prêts adaptés et des conseils personnalisés pour la réussite de votre projet.

***Dorénavant, les micro-crédits de l'ADIE peuvent aussi aider les personnes qui recherchent un emploi, en finançant l'achat d'un véhicule ou sa réparation, le permis de conduire, une formation professionnelle, un ordinateur pour la prospection, etc.***

Grâce à un partenariat avec la Région Poitou-Charentes, ces micro-crédits personnels ont des intérêt limités à 4,5% par an, remboursables en totalité à la fin du prêt. Le montant emprunté peut aller jusqu'à 3.000 € et les fonds sont versés dans les 8 jours.

**Pour étudier votre demande contacter :**

Camille RACLET au 05 46 93 32 06 ou 0800 800 566 [craclet@adie.org](mailto:craclet@adie.org)



## Le SITE NATURA 2000 « Vallée de la Charente, des Seignes et du Coran » : des outils de gestion à la disposition des usagers pour conserver ce patrimoine exceptionnel

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales.



Depuis près de 30 ans, et conformément aux Directives européennes « Habitats Faune Flore » et « Oiseaux », le réseau Natura 2000 se met en place sur les territoires de l'ensemble des États membres de l'Union Européenne.

Pour définir les orientations à privilégier dans chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (le DOCOB) est rédigé et validé par un comité de pilotage associant les différents acteurs concernés. Ce document dresse un état des lieux des enjeux biologiques, économiques et sociaux dans le périmètre du site et détermine les orientations destinées à conserver et/ou améliorer l'état biologique des habitats et des espèces présentes.

Sur le site Natura 2000 de la « Vallée de la Charente, des Seignes et du Coran » vous pouvez mettre en place des outils de gestion sur différents milieux :



**En milieu agricole :** Les **Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET)** sont des outils destinés à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement en contrepartie d'une rémunération annuelle correspondant aux coûts supplémentaires et manques à gagner induits. Les MAET sur la Vallée de la Charente, des Seignes et du Coran sont mises en place par l'Association Départementale pour l'Aménagement des structures des Exploitations Agricoles (ADASEA) et la LPO.

**En milieu forestier :** Le **Contrat Natura 2000 Forestier** permet la mise en œuvre d'une gestion alternative des milieux forestiers, basée sur des interventions ayant pour seul objectif d'améliorer le statut de conservation des habitats ou des espèces présentes. Un arrêté préfectoral régional précise les interventions pouvant bénéficier d'un contrat.


Pour encadrer et promouvoir les mesures de gestion spécifiquement en milieu forestier, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) a monté un partenariat avec un organisme de développement forestier afin d'apporter une contribution technique à la structure animatrice du site : ainsi, le Centre d'Études Techniques et d'Expérimentations Forestières de la Charente (CETEF 16) et le Centre Régional de la Propriété forestière de Poitou-Charentes (CRPF) travaillent depuis octobre 2009 en collaboration avec l'animatrice de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).



**Dans les autres milieux (ni agricoles, ni forestiers) :** Le **Contrat Natura 2000**, permet de même la mise en œuvre d'une gestion alternative ayant pour seul objectif d'améliorer le statut de conservation des habitats ou espèces présentes.

**Sur tous les milieux :** La **Charte Natura 2000** permet aux signataires de valoriser leurs bonnes pratiques actuelles et d'adapter, avec un coup de pouce, celles qui peuvent le devenir. Cet outil n'implique pas le versement d'une rémunération mais peut donner accès, surtout pour les propriétaires, à certaines exonérations fiscales. En milieu forestier, la signature de la charte permet d'obtenir une garantie de gestion durable.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à faire appel à :

<p><b>Emilie GENERAL</b> Animatrice Natura 2000 LPO - Les fonderies royales 8-10 rue du Docteur Pujos BP 90263 17305 Rochefort 05.46.82.12.34 emilie.general@lpo.fr</p> 	<p><b>Martine GERON</b> Conseillère agri-environnement ADASEA 2 bis route des Marsais Fief Montlouis 17100 SAINTES 05.46.93.88.27 martine.geron@adasea.net</p>	<p><b>Yves LACOUTURE</b> Animateur forestier CETEF 16 / CRPF Maison de la Forêt 20 rue Léonard Jarraud 16000 ANGOULÊME 06.08.84.02.85 <a href="mailto:yves.lacouture@foretpriveefrancaise.com">yves.lacouture@foretpriveefrancaise.com</a></p>
---	--	--



*L'ADMS, créée en 1986 et agréée par le Conseil Général de la Charente Maritime, propose un enseignement musical de qualité pour enfants et adultes. Son siège social se situe à St Hilaire de Villefranche, mais elle rayonne sur ce canton, sur celui de Burie et sur quelques communes entre Saintes et St Jean d'Angély.*

*Cette année, l'effectif est de 275 élèves environ sans compter les 70 musiciens qui pratiquent les différents orchestres.*

*Toute personne peut y apprendre le piano, la guitare, le violon, l'alto, le violoncelle, la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, la trompette, le cor d'harmonie, le trombone, le tuba et la batterie.*

*Le conseil pédagogique, dirigé par Manuel AUDIGE est constitué de neuf professeurs diplômés.*

*Possibilité également de participer aux orchestres à cordes, d'harmonie et de musiques traditionnelles et à la chorale sans prendre de cours.*



*La Municipalité de **BUSSAC SUR CHARENTE** adhère à cette école de musique, ce qui donne la possibilité aux élèves d'obtenir un tarif préférentiel.*

*La partie administrative est confiée au Conseil d'Administration (19 membres) avec comme Présidente **Brigitte GRIFFAULT**, Maire de Ste Mème.*

*Pour tout renseignement, contactez le Directeur au **05 46 91 70 60***

### **Intoxications par le monoxyde de carbone Recommandations des autorités sanitaires**

A la suite du signalement d'un cas de décès en Charente-Maritime, par des émanations de monoxyde de carbone, vous trouverez ci-après les consignes d'utilisation des appareils à combustion qui doivent être scrupuleusement respectées à savoir :

- N'installez jamais un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : il doit impérativement être placé à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion.
- N'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par grand froid.
- Aérez quotidiennement votre habitation, même par temps froid.

Le monoxyde de carbone est un gaz, incolore, inodore et mortel. Dans la majorité des cas, ces accidents sont dus à l'utilisation d'une installation défectueuse de chauffage ou de production d'eau chaude, quel que soit le combustible utilisé : gaz, fuel, bois ou charbon.

Les symptômes de l'intoxication sont : maux de tête, nausées, confusion mentale, fatigue, et peuvent ne pas se manifester immédiatement. En cas d'intoxication aiguë, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

**POUR EN SAVOIR PLUS : INPES : [www.inpes.sante.fr/CO/FAQ.html](http://www.inpes.sante.fr/CO/FAQ.html)**



# Ça s'est passé à Bussac...

11 novembre 2009

Pour commémorer le 91<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, un bon nombre de Bussacais ont répondu encore une fois à l'invitation de la Municipalité.

La population de Bussac s'est rassemblée devant la mairie et le cortège ainsi formé s'est rendu au cimetière pour l'hommage traditionnel aux morts, veuves et victimes de la guerre. Accompagnés des musiciens de l'ADMS, cette cérémonie a été marquée par la présence de nombreux enfants. Après le dépôt de la gerbe et l'appel des morts, la marseillaise a retenti et le Maire a lu le discours du Ministre des anciens combattants.



Accueil des participants.



Des musiciens fidèles et ponctuels au rendez vous



Dernières consignes du Maire pour l'organisation de la cérémonie avec le chef d'orchestre et Jean Daniaud qui prononcera l'appel aux morts



Des enfants attentifs.



## Cérémonie des vœux ...

Comme chaque année, le Maire et les élus du Conseil Municipal ont reçu, en mairie, les personnels de la commune et de la Communauté De Communes, les administrateurs du foyer rural, ceux du Centre Communal d'Action Sociale, les bénévoles qui y siègent, et ceux qui animent la bibliothèque municipale.



Le Maire a remercié les personnels du travail accompli, de leur engagement permanent au service des administrés qui apprécient le service rendu.

Il a présenté les réflexions en cours pour cette année et annoncé que la commune avait été retenue dans le programme des écoles numériques rurales voulu par le plan de relance gouvernemental.

Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, de la salle municipale est en cours d'élaboration et se précise ; les modifications récentes de tarifs de rachat de l'électricité produite ne devraient pas modifier le projet.

Il a aussi été question du rôle du Centre Communal d'Action Sociale et de la croissance des demandes d'aide au cours de l'année écoulée....souhaitons que les difficultés rencontrées par les uns et les autres diminuent en 2010, et que la solidarité reste de mise pour venir en aide aux gens les plus touchés par la crise économique récente. Le Maire a présenté, au nom des élus, ses vœux de bonheur, santé et réussite à tous les présents, et la soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié

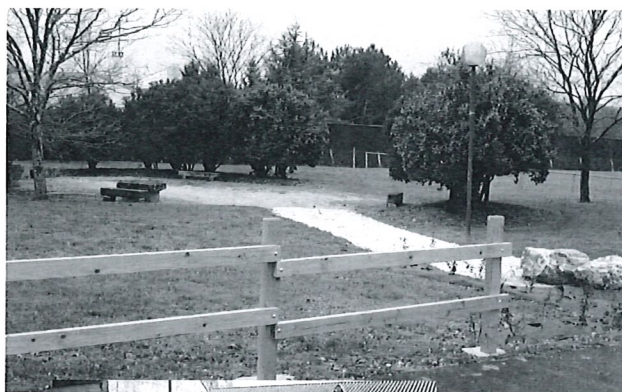
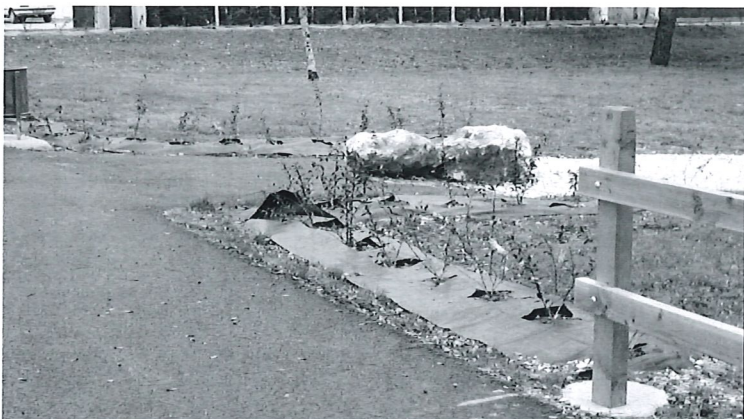


## Le point sur les travaux...

### Espaces verts :

Le jardin des Eperches a fait l'objet de soins particuliers durant l'automne. Il semblait important d'y refaire des plantations et de faire en sorte que son accès soit limité aux piétons.

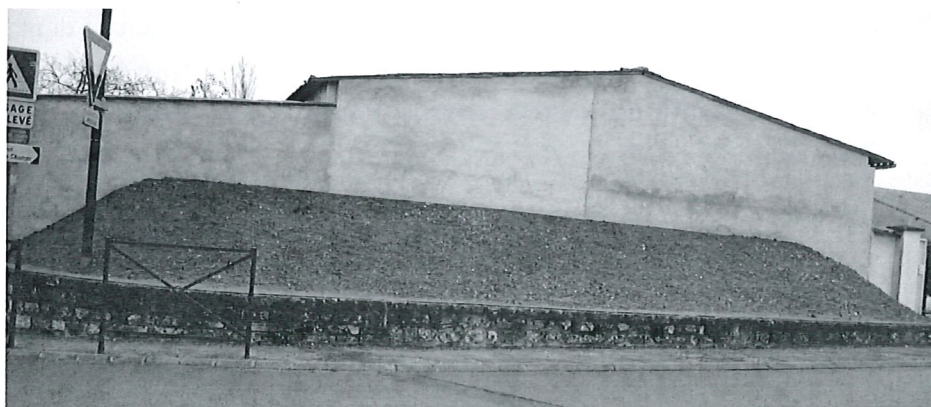
L'essence choisie a été le berberis arbuste rassemblant les qualités de résistance et d'esthétisme recherchées.



Déchargement des plants de berberis

Dans le secteur de la mairie, des travaux sur les trottoirs s'imposaient.

Devant le bâtiment situé en face de la mairie, il a été prévu de mettre en place des plantations de petits arbustes. La haie existante a été arrachée et de la terre a été apportée pour former un talus.





**Bâtiments :**

Le chantier de la chaufferie bois se poursuit malgré les conditions météo peu favorables de cet hiver. La préparation du silo de stockage se termine. Une fois les travaux de gros œuvre réalisés, les différents corps de métier pourront intervenir. La mise en service de cette installation est prévue à l'automne.



COMMUNE DE BUSSAC SUR CHARENTE  
CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE COLLECTIVE  
FONCTIONNANT AU BOIS DE CHOUQUETTE

MAIRES D'HONNEUR : COMMUNE DE BUSSAC SUR CHARENTE  
17100 BUSSAC SUR CHARENTE, 02 49 82 14 70

MAIRIE DE NOTRE SEIGNEUR : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS SAINTON  
6 Avenue du Bonhomme - 17100 SAINTES, 02 49 82 01 58

GROUPES DE TRAVAIL : A. BENOISTE & F. BOUIN - AT&T  
A. BENOISTE & F. BOUIN - AT&T  
17100 SAINTES, 02 49 82 14 70

CEPAGES & COOPÉRATIVE  
A. LAFITE & C. LAFITE  
17100 SAINTES, 02 49 82 14 70

PERMIS DE CONSTRUCTION N° 017 017 017 017 017 017

BUREAU DE CONTRÔLE : DEXTRA Hautes Landes - 17100 SAINTES, 02 49 82 14 70  
COORDONNATEUR SECURITE : DEXTRA Hautes Landes - 17100 SAINTES, 02 49 82 14 70

01	RESEAU - VOIES	GAUVY BONNEAU	SAINTES	18 04 02 14
02	GROS ŒUVRE	CHARPENTIER	SAINTES	18 04 02 14
03	CHARPENTE	FRANÇOIS	ST HIPPOLYTE CHA	18 04 02 14
04	CHAUFFERIE	BOUYONNEAU	CHENAC	18 04 02 14
05	COUVERTURE - TOITURE	LA THOUILLERIE	CHENAC	18 04 02 14
06	COUV. SÈCLE - BERGERIE	MONTEYER METAL	MONTEYER	18 04 02 14
07	ÉTANCHÉITÉ	RENCHONDE DU SUD	ANGULÈME	18 04 02 14
08	PLATEFORME - REVÊTEMENT	BOUYONNEAU	CHENAC	18 04 02 14
09	CHAUFFE PLOUV. ÉLECTRIQUE	DU THIÉRIQUOIS	MERPS	18 04 02 14
10	PEINTURE	GAUDOUY	ÉCHERME	18 04 02 14



La pièce de réchauffement de la salle municipale est en cours de rénovation et sera réorganisée par les employés communaux. Elle sera agrandie en annexant les anciens WC. Un aménagement sera réalisé pour le coin destiné à la plonge. La gazinière sera déplacée et installée à gauche de l'entrée. Une cloison a été ouverte pour permettre une meilleure circulation.

**Voirie**

Programmés pour 2009, des travaux importants destinés à améliorer l'écoulement des eaux pluviales ont été réalisés dans différents secteurs de la commune : Choisy, Les Guilloteaux, Jarry. Les pluies importantes de l'hiver ont permis de montrer que ces travaux permettent de canaliser les eaux pluviales des voies communales et évitent ainsi qu'elles rejoignent les propriétés riveraines.





## Réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux dans les secteurs des Motillons et de l'Espérance sont désormais terminés. Leur réception a eu lieu début janvier en présence des représentants du Syndicat départemental d'électrification et de l'entreprise Rivet qui a réalisé les travaux. Auparavant, les riverains avaient pu exprimer leurs remarques sur le déroulement du chantier et sur les points restant à terminer. Ces demandes ont été prises en compte et les derniers travaux de finition devraient avoir lieu dans les prochains jours.

Ce chantier, important par le nombre de foyers raccordés, donne à ce secteur un tout autre aspect puisqu'aucun fil n'est apparent. Il permet également d'assurer une meilleure sécurité de l'alimentation en cas d'incidents climatiques graves.

Les prochains secteurs de la commune à l'étude sont Beauchail et les Bacheliers.



**Météo :** Les conditions météorologiques du début janvier ont été hivernales, quoi de plus normal. Cela ne va pas sans poser des problèmes plus ou moins importants, en particulier en matière de transport.

Les transports scolaires ont d'ailleurs été suspendus par précaution.

Les services du Conseil Général ont traité la RD 114 avec des saleuses, cela n'a pas empêché quelques accidents heureusement sans gravité.

Certains Bussacais ont été bloqués chez eux à cause de routes impraticables. Il a été pour la commune impossible de traiter l'ensemble de ses chemins. Les efforts des employés communaux se sont concentrés sur la sécurisation des abords de l'école, des commerces et des équipements publics.

Depuis l'arrivée de conditions plus clémentes, ils doivent veiller à ce que le dégel ne dégrade pas trop les voies communales. Des travaux de pose d'enrobé ont d'ailleurs été entrepris en ce sens.





# CCAS

## Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

- Mairie de Bussac : 2<sup>ème</sup> mardi du mois le matin
- Mairie de Fontcouverte : 2<sup>ème</sup> mardi du mois l'après-midi
- Mairie de St Vaize : 4<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3<sup>ème</sup> mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles est consultable en mairie

## Infos sociales diverses...

**L'aide aux devoirs** destinée aux collégiens, n'a pas été reconduite cette année faute de suffisamment de familles intéressées. Toutefois, si le besoin s'en faisait sentir, le CCAS pourrait le mettre en place pour les derniers mois de l'année scolaire.

**Les voyages scolaires** peuvent être en partie financés par le CCAS sous condition de ressources. Adressez votre demande en mairie avec votre avis d'imposition et/ou vos ressources.

**Les séjours en centre de loisirs ou en colonie de vacances** peuvent également faire l'objet d'une aide du CCAS, en fonction des ressources des parents. Prendre rendez-vous en mairie avec les justificatifs des frais et des ressources.

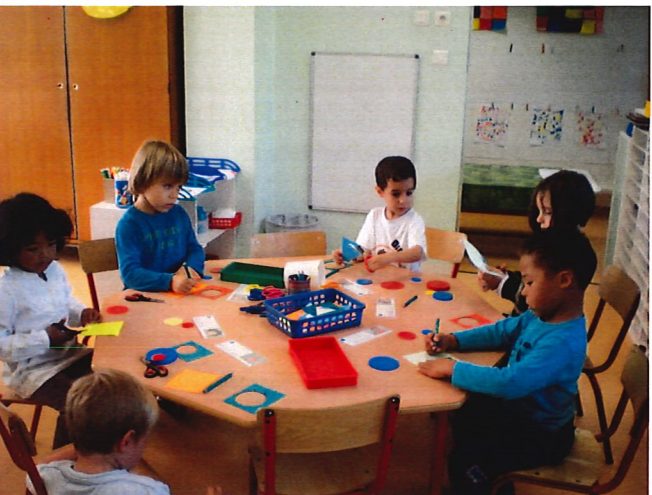
~~~~~

La traditionnelle visite du conseil municipal et du CCAS à tous nos concitoyens bussacais de + de 70 ans s'est déroulée comme d'habitude le week-end précédant Noël. Cette année le CCAS avait décidé de déroger à la tradition en remplaçant les bûches de Noël par de petits colis gastronomiques. Apparemment, la très grande majorité des personnes visitées nous ont dit avoir apprécié ce changement. Nous en prenons bonne note pour l'an prochain...

~~~~~



*Une journée à l' école maternelle à Bussac....*









## Noces d'OR de Madeleine et Gilbert PEAULT



Le 8 octobre 1959, Madeleine fêtait sa majorité en se mariant avec Gilbert, fils de cultivateur, métier qu'il fera sien par la suite, en devenant vigneron.

Madeleine habitait alors à la Rétorie et Gilbert au Jarry, ayant vu le jour dans la chambre de la maison qu'ils habitent ensemble aujourd'hui. Cette courte distance les avait forcément rapprochés....

Le mariage eut lieu dans la grange et le lendemain ils emménageaient dans une petite maison à côté de celle des parents de celle qui était devenue Madame PEAULT.

De cette union naquirent Ghislain et Sylvette qui leur offrirent 5 petits enfants et 7 arrière petits enfants, dont 2 sont actuellement scolarisés à Bussac.

Madeleine ne se contenta pas d'être femme de cultivateur, car elle n'hésita pas à changer souvent de métier tout en ne quittant pas notre commune. Elle fut successivement, couturière à domicile, factrice à Bussac, garde barrière au Pontreau et ATSEM dans notre école maternelle, beaucoup d'entre nous se souviennent de celle qu'on appelait « Mamie Péault », et qui faisait l'unanimité par sa

gentillesse. Elle a donc connu beaucoup d'instituteurs, et concède connaître des anecdotes cocasses que sa réserve naturelle l'a amenée à ne pas nous dévoiler...

Les années passant ont amené quelques soucis de santé à Madeleine qui ne voit plus très bien et à Gilbert qui a des difficultés à marcher.

Ils ont toutefois la chance d'avoir leurs enfants encore sur la commune et notamment leurs fille et belle fille, qui passent tous les jours, ainsi qu'une aide à domicile.

Des voisines leur rendent également visite tous les jeudis..

Leur passe temps préféré en fin de journée est de regarder leurs émissions favorites « Questions pour un champion » et « Des chiffres et des lettres ».

Nous avons passé un agréable moment avec eux à commenter les photos de leur mariage et les souvenirs du temps passé..

Madeleine et Gilbert, un couple discret et très attachant à qui nous souhaitons à nouveau un bon anniversaire et que nous remercions pour leur accueil chaleureux





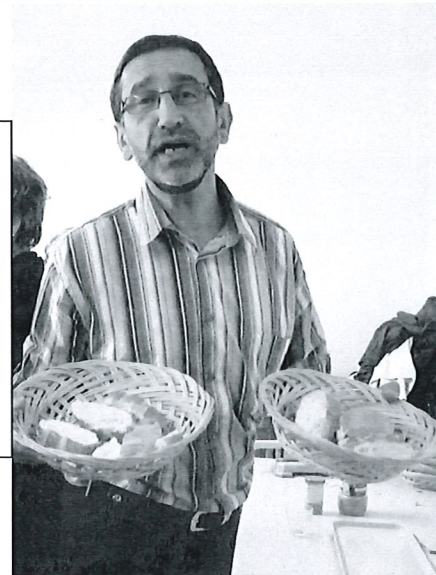
# Repas des Aînés du 11 Novembre 2009



Après le discours d'accueil du maire, apéritif convivial où chacun se retrouve pour prendre des nouvelles ...



Sébastien Paillé restaurateur de « La route romaine » à Ecoyeux avait préparé un succulent repas...



Pendant que les élus s'activent en cuisine.....

Les invités font tourner les serviettes...





**MATTHIEU** , un artiste de talent, a animé la 1<sup>ère</sup> partie de l'après-midi par un tour de chant de qualité. Puis les danseurs ont pu s'en donner à cœur joie sur la piste , avec tangos, valse, rocks, musiques des îles ...



Des retraités bussacais en pleine forme !!!



## Nouvelles de l'école...

<b>CONSEIL D'ECOLE 23 juin 2009</b>
-------------------------------------

Seuls les thèmes abordés lors du Conseil d'Ecole sont relatés dans le Bussac Info  
Le contenu s'adressant aux parents d'élèves est à leur entière disposition à l'école

**Ordre du jour**

- Lecture et adoption du procès verbal du précédent conseil d'école
- Evolution de l'équipe pédagogique
- Effectifs année scolaire 2009/2010

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	13	13	14	18	15	17	17

TOTAL : 122 (actuellement 119 élèves)

Demandes de dérogation (élèves hors commune): 2 élèves

- Répartitions des classes (projet) :
- L'aide personnalisée
- Compte rendu des évaluations CE1
- Projets pédagogiques
- Budget – coopérative scolaire
- Budget crédit municipal

Ecole numérique rurale : Dotation en matériel numérique

-Travaux envisagés pour l'école

-Sécurité et hygiène

-Kermesse : compte rendu de la kermesse du 12 juin 09

**La recette de Liliane**

Ingrédients :

- ½ pain rassis (200 g)
- 1 œuf
- 100 g de crème fraîche de lait
- noix muscade râpée
- sel, poivre

**Avis de la diététicienne**

La soupe réhydrate en apportant une certaine quantité d'eau à celles qui ne boivent pas suffisamment au cours de la journée.

Aux récalcitrants (petits et grands), elle fait manger toute sorte de légumes. Ainsi, l'apport de fibres et de minéraux est majoré et un large éventail de légumes est testé.

Pour les personnes qui surveillent leur poids, la pomme de terre qui joue le rôle de "liant" peut être remplacée par de la courgette. Pour celles qui ont un gros appétit, elle remplit l'estomac, elle rassasie rapidement et permet de manger moins ensuite.

Au contraire, pour les personnes sans appétit, elle peut être enrichie (fromage râpé ou fondu, crème fraîche, jambon ou restes de viande mixés, jaune d'œuf, lait en poudre, croûtons, ou pain rassis) et représente un plat assez complet.

Elle peut être servie froide ou chaude et se décline en toute saison, sous toutes les couleurs et tous les aspects (moulinée, garbure, petites pâtes croustillantes avec des croûtons).

Elle peut aisément s'adapter à tous les budgets en

Mettre le pain rassis coupé en morceaux dans une grande casserole avec 1,5 litres d'eau. Saler et faire cuire à feu doux à couvert environ 15 minutes. Retirer du feu et passer le tout au mixeur ou à la moulinette.

Remettre sur le feu, en ajoutant le lait. Laisser cuire environ 5 minutes à feu doux en remuant de temps en temps.

Mettre dans un bol l'œuf et la crème et battre soigneusement à la fourchette. Assaisonner de poivre et de muscade, verser le mélange dans la soupière vide.

Retirer la casserole du feu et verser peu à peu le liquide brûlant dans la soupière, en tournant vivement pour ne pas faire coaguler l'œuf.

Servir très chaud.



suisant les saisons et être préparée pour 2 à 3 repas.

Pour les personnes pressées, des sachets de légumes surgelés peuvent être une bonne base pour une soupe vite faite. Il existe aussi des soupes en sachets, en brique ou surgelées. il faudra cependant regarder attentivement les étiquettes car elle sont beaucoup plus (trop?) salées et grasses que notre soupe "maison".

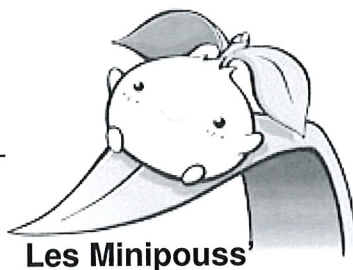
Elle a autant de dénominations que de vertus! Alors, quelque soit son nom: potage, consommé, velouté, bisque, crème... *A la soupe!!*.

## LE JARDIN

Nous avons planté des fleurs dans un carré du jardin.  
On a mis des bulbes de tulipes, crocus, anémones, allium







Accueil périscolaire...

**Horaires d'accueil** : 7H30-9H00 et 16H45- 19h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis(calendrier scolaire)  
**Personnel** : D. Hutier Directrice, S. Allamargot animatrice, C. Thibaut ATSEM  
**N° Tél** : 05.46.97.11.89  
**Objectifs pédagogiques** : développer l'écoute, le respect des autres, la solidarité, l'autonomie, l'esprit d'initiative, le sens critique, la créativité, l'imaginaire, responsabiliser l'enfant et lui permettre de découvrir et tester ses capacités.

*Voici un résumé des activités du 1<sup>er</sup> trimestre (texte écrit par les enfants) :*

1- Septembre - octobre :



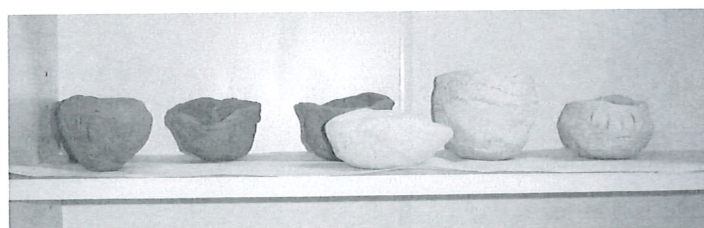
Nous avons pu participer au projet graph' organisé par la Communauté De Communes pour les 20 ans des droits de l'enfant.



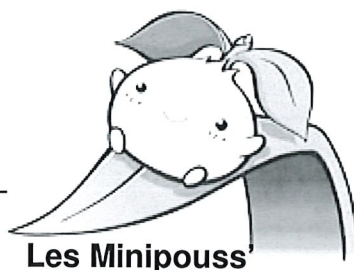
2 - Octobre - novembre :

Les Ateliers Thématiques Périscolaires ont commencé début octobre et tous les lundis soir, nous pouvons faire du VTT avec Thierry et Caroline.

Tous les jeudis soir, nous participons aux activités autour de la préhistoire animées par Chantal et Sandra. Nous nous transformons en mini cro-magnon. Nous avons fait du feu, de la taille de pierre, du tir au propulseur, de la poterie, des sacs en peau de chèvre et des colliers en coquillages ou en pierre tendre. C'est très intéressant et amusant.



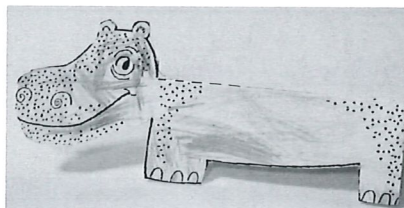
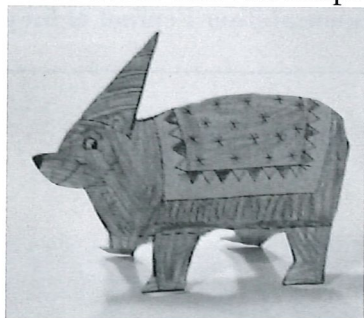
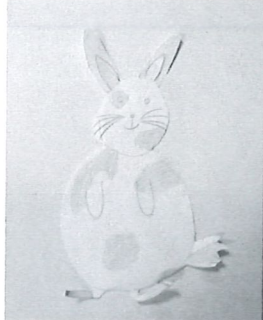




**Les Minipouss**

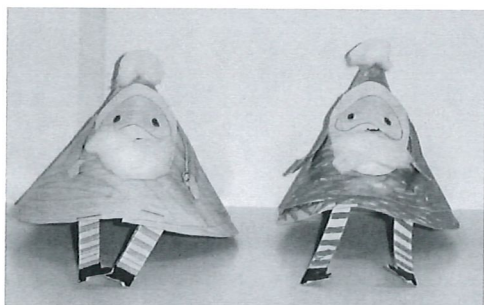
Delphine et Sylvie nous proposent aussi des activités.

Le groupe des plus petits a pu fabriquer des marionnettes à doigts et des animaux en papier. Nous, les plus grands avons pu faire des jeux sportifs, un concours de saute ballon, une bataille navale géante, des jeux sur la musique... Nous avons aussi du temps libre pour faire du dessin, des scoubidous, des jeux de sociétés, de la pâte à modeler etc.



Pour préparer Noël, nous sommes occupés de la décoration de l'accueil, et les plus petits ont pu fabriquer leur père Noël

Nous avons eu une super idée ! : Créer notre logo pour l'accueil et nous avons l'honneur de vous le présenter (voir logo haut de page).



Nous vous souhaitons une très bonne année 2010 et nous vous donnons rendez-vous en fin d'année scolaire pour vous raconter nos aventures au sein de l'accueil périscolaire...



## Des Nouvelles de la Bibliothèque...

**Adresse** : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

C'est une bibliothèque municipale

**Horaires d'ouverture au public** : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures

**Horaires d'ouverture à l'école** : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30

Téléphone : 05 46 97 18 14

**Inscriptions** : Gratuité à tous les étudiants (quelque soit l'âge) et 4 euros pour les autres personnes



Le bibliobus est passé, les derniers achats de livres de l'année ont été faits. Si bien que la bibliothèque est devenue trop petite, les étagères ne sont plus assez nombreuses pour contenir tous ces ouvrages, ce qui nous oblige à mettre certains livres en réserve. Alors, si vous ne trouvez pas ce que vous recherchez, n'hésitez pas à nous demander.

De temps en temps nous envoyons une lettre de relance afin de récupérer les livres qui ne sont pas revenus à temps, ce qui parfois est mal perçu par des adhérents qui n'ont simplement pas eu le temps de finir leur lecture pour quelques raisons que ce soit. Pour éviter ce désagrément, demandez-nous de prolonger votre temps de lecture, même par téléphone, un petit clic de souris et tout est rentré dans l'ordre.

Nous voulions vous rappeler que la bibliothèque est aussi accessible aux enfants en dehors du cadre de l'école. Il suffit de s'inscrire, l'inscription est gratuite pour tous les scolaires.

En ce début d'année 2010, toute l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, joie et santé.....





## Le mot du président

*En cette nouvelle année recevez nos meilleurs vœux de santé et de prospérité.*

*J'ai une pensée spéciale pour ceux qui ont perdu un être cher et pour qui les vœux peuvent paraître dérisoires, mais ces vœux traditionnels portent l'espoir, et aujourd'hui chacun de nous a besoin d'espérer que demain sera meilleur qu'hier et nous devons tous partager cet espoir.*

*Cette année 2010 sera la 30ème du foyer rural. Pour marquer cet anniversaire le Foyer prévoit diverses actions dont les premières auront lieu en janvier.*

*Le vendredi 15/01 la compagnie de la pierre blanche a joué une pièce de Samuel Benchetrit : Moins Deux, mise en scène de Guy Defraîne.*

*Le samedi 30 /01 Eric Davray concert acoustique « Riche de tous les Possibles »  
ERIC DAVRAY Auteur, compositeur interprète a chanté en première partie des concerts de Francis Cabrel, Francis Lalanne , Daniel Guichard et faisait parti des émissions La chance aux Chansons sur France2 .*

*Son spectacle , déjà présenté à Paris au sentier des Halles fait parti d'une tournée qui l'entraîne avec succès dans nos campagnes ST GENIS, JONZAC, ST PORCHAIRE, CORME ROYAL, CHANIERES, LE GUA et le 30 Janvier dans notre FOYER RURAL.*

*Un évènement artistique à ne pas manquer.*

*Pour les autres animations, outre les activités déjà programmées comme le loto du jumelage le 6 février, une soirée choucroute prévue le 13 mars par la section Danse, une soirée à thème (soirée couscous) le 3 avril par le jumelage, nous envisageons une animation avec la participation des sections pour une journée de rencontre et de bonne humeur.*

*La date est à programmer.*

*Je compte sur vous tous pour faire de cette année une année différente où la solidarité prendrait le dessus.*

*Je rajouterai juste un petit message concernant le tennis de table, qui malgré la présence d'un animateur, 3 fois par semaine, ne voit pas de joueurs réguliers.*

*Les horaires affichés ne vous conviennent peut être pas, venez en parler avec Mr. Pasturel à la salle. Il attend quelquefois 45mn puis, ne voyant personne s'en va, et c'est à ce moment là que se présentent les amateurs de la petite balle. Communiquons mieux, il y a des solutions, cette section pourrait rassembler 10 à 15 personnes régulièrement.*

*Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2010.*

*Pour le foyer rural, le Président  
Jean-Paul Lajoie*



**QUELQUES TEMPS FORTS DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*A venir :*

30 janvier à 21 heures : spectacle d'un auteur, compositeur et interprète de talent qui a fait les 1ères parties des spectacles de F. Cabrel, F. Lalanne, etc.

A cette occasion le Foyer Rural offre quelques places aux Bussacais, pour en bénéficier :

- 1 - Téléphoner au 06.08.61.13.95 pour réserver votre place.
- 2 - Retirer une invitation soit chez les commerçants de Bussac, soit auprès des sections du Foyer Rural ou encore à la Mairie.

**Attention le nombre de place est limité...**

*Moments passés :*

- Assemblée Générale du 20 novembre 2009 :

Bonne mobilisation des membres et adhérents du foyer.



**DAVRAY**

30ème anniversaire du foyer rural  
entrée gratuite sur réservation

**SAMEDI 30 JANVIER 21H**

**SALLE MUNICIPALE Bussac / Charente**

Prix des places : 12 Euros  
Enfants : Gratuit  
RENSEIGNEMENTS : 06 08 61 13 95  
Réservations : 05 46 03 84 88  
ESPACE CULTUREL LECLERO  
Parc Atlantique - 17100 SAINTES

Production : A.A Carrefour des Talents 17 - Lic. spect 2 1023783 - 3 1023784 - Albia ABRILL 06 08 61 13 95  
albia.abrill@orange.fr - Association 1961 n° 1 - 42011168nd 519 312 125 000 12 - APE 9301Z  
ce peut être sur la web page foyer FRS



- Bourse aux jouets :

22 novembre 2009

Belle réussite pour cette nouvelle édition et beaucoup de travail pour l'organisation.

C'était Noël avec un mois d'avance...

Le choix était important, beaucoup d'enfants sont repartis comblés...



- Arbre de Noël du foyer rural : 13 décembre 2009

En ce beau dimanche de décembre le Père Noël est venu faire une visite aux élèves de l'école de Bussac.

Il avait tout prévu, même un joli spectacle de la compagnie Torrent ciel. L'histoire d'un jeune garçon, Tian, qui avait entendu dire qu'une petite fille, Yoko, avait réussi à voler en le voulant très fort. Il cherche à la retrouver car elle habite dans un lointain pays. Tout au long de son voyage, il fera de belles rencontres et réussira lui aussi à voler.



Une belle histoire joliment interprétée, qui a laissé au père Noël le temps d'arriver pour la distribution des jouets tant attendus.

Mais à son arrivée, il fut surpris de voir qu'il manquait une trentaine d'enfants. Est-il possible que leurs parents ne trouvent pas utile de les conduire à lui ?

Dans sa gentillesse habituelle il a déposé à la mairie les jouets que le foyer rural lui avait commandés. Mais il a dit que ce serait la dernière fois.

A l'année prochaine Père Noël...





## SECTION GYMNASTIQUE ET MARCHE

L'ensemble du bureau souhaite à tous ses adhérents et à leurs proches une  
**très bonne année 2010**

### MARCHE :

Dès le début de septembre 2009, plus de 120 randonneurs ont repris avec entrain, le chemin des sentiers boisés et parfois boueux.

Effectif complet pour cette année 2009-2010.

Le prochain week-end de marche aura lieu les 24 et 25 avril 2010 à Cussac, dans le parc du Périgord Limousin

La grande sortie d'une semaine à Argeles Gazost est prévue du 12 au 19 juin 2010, l'effectif est complet.

### GYM :

La section gym a repris ses activités début septembre 2009 avec Eric MARTINET, professeur diplômé d'état, pour les cours du mardi soir 18h45 et Janine COSTE, animatrice bénévole, assure toujours le cours du vendredi à 18h45.

Cette année nous avons enregistré 46 adhésions de tous âges et les cours sont toujours suivis avec le même enthousiasme et la bonne humeur de chacun.

Merci à toutes de la bonne fréquentation!!!!!!

Comme vous pouvez le constater,

Éric MARTINET ne manque pas d'humour!

Il a su maintenir la bonne ambiance des cours et sa personnalité plait à l'ensemble du groupe.

Bravo Éric!!!!

Janine et Éric savent être complices pour animer nos cours

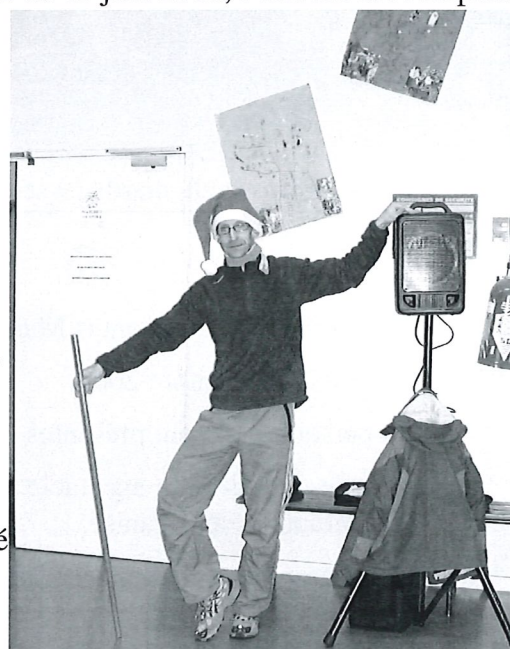
### NÉCROLOGIE:

En octobre 2009, Annick JOURDAIN, notre ex présidente de la section a eu la douleur de perdre son époux Jean JOURDAIN.

Début décembre, Yvette MONGET voit disparaître avec beaucoup de peine, sa maman Mme VINET.

A ces deux familles,

la section présente ses sincères condoléances.





**SECTION RUCHE DES ENFANTS TI'AGE** animée par les *Assistantes Maternelles*



Les vendanges à Bussac le mardi 29 septembre 2009.

La journée des Assistantes Maternelles :  
samedi 21 novembre 2009.

80 personnes étaient présentes

A cette occasion un spectacle adapté à l'âge  
des enfants a été organisé.

Tous nos remerciements à Mme CHABOT  
Christine.



Défilé d'Halloween : mardi 20 octobre 2009



4 - Deuxième Marché de Noël : dimanche 29  
novembre.

Une trentaine d'exposants étaient au rendez-vous.

Dans l'après midi, entre 2 éclaircies, le Père Noël  
est arrivé en calèche avec sa hotte remplie de bonbons





## SECTION BOULE BUSSACAISE

En 2009, la section de la Boule Bussacaise était composée de 28 licenciés (5 féminines et 23 masculins) Nous avons organisé 3 concours officiels (réservés uniquement aux licenciés) et 6 concours ouverts à tous. Comme tous les ans, la participation à ces concours est toujours très moyenne (entre 29 et 40 équipes pour les officiels et entre 10 et 21 équipes pour les autres).

La Boule Bussacaise a participé comme tous les ans aux animations vacances (en avril et en octobre). Une bonne façon de faire découvrir la pétanque aux jeunes.

Pour le 14 juillet 2009, une centaine de convives s'est réunie autour d'un méchoui (place d'Oron la ville). Excellente journée sous un beau soleil.

Le 14 novembre a eu lieu notre loto annuel : environ 170 personnes ont participé à ce loto (bravo aux gagnants).

Cette année, progrès oblige, tous les licenciés ont reçu leur nouvelle licence à puce de la FFP.

Pour 2010, voici quelques dates à retenir :

- 2 concours officiels le 24 avril 2010 et le 26 juin 2010
- Méchoui le 4 juillet 2010 et loto le 6 novembre 2010

Le Bureau de la Boule Bussacaise remercie tous les bénévoles pour leur aide pendant les différentes manifestations et souhaite une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2010 à tous les Bussacais et Bussacaises ainsi qu'à toute leur famille.

*En 2010, venez découvrir la Pétanque.*



Remise du trophée du Tête à Tête de fin d'année pour honorer le meilleur joueur 2009 de la section la Boule Bussacaise.

A l'honneur Monsieur Régis Planet, félicité par le président de la section Monsieur James.



## SECTION JUMELAGE



Chers amis bussacais,

Depuis mon dernier article, les activités de notre jumelage ont été nombreuses. Nous nous sommes retrouvés une vingtaine au refuge du Chaney le dimanche 27 septembre pour notre broche annuelle. Le beau temps était de la partie et nous avons pu passer toute la journée dehors. Samedi 10 octobre a eu lieu à Oron-la-Ville notre foire aux oignons. Nous avons tenu notre stand courageusement, surtout le matin, car il a plu des cordes. Le soleil est revenu dans l'après-midi et nous avons vendu toutes nos pâtisseries et nos chaînes d'oignons. Nous en avons confectionné une soixantaine.



Le 30 du même mois, nous étions à nouveau à pied d'œuvre pour notre soirée-brisolée. Coup d'essai, coup de maître, une totale réussite ! Les gens ont été très contents. Ce repas sera très certainement renouvelé tel quel l'année prochaine. Réservez déjà vos places ! Comme nous devenons inséparables, notre dernière activité s'est déroulée chez Paulette le samedi 21 novembre sous la forme d'un souper du comité élargi qui concluait une année 2009 bien occupée !

Voilà, en résumé, nos activités du dernier trimestre. Si vous voulez en savoir plus et admirer d'autres photos, précipitez-vous sur le blog du jumelage, le président en raconte davantage.



« Jacqueline, nous avons compris le message, les bouteilles sont vides, à nous de les remplir de cognac pour que Nino savoure la pause café ».





Suite du message de nos amis Oronais...

Pour 2010, quelques dates sont déjà prévues : vendredi 12 février (soirée interne) et mercredi 17 mars (assemblée générale).

De plus, une classe d'Oron, celle d'Olivier sera dans votre merveilleuse région du 6 au 12 mai. Elle dormira à l'auberge de jeunesse de Saintes du vendredi 7 au lundi 10. Je suis sûr que ces jeunes seront bien accueillis par tous les Charentais.

Au fait connaissez vous une des dernières plaisanteries sur nos amis français qui circule en Suisse Romande ?



« Madame et Monsieur DELAMAIN ont 3 fils.  
Comment s'appellent-ils ?  
Thierry, Henry et Marc.



Bien sûr, tout le monde a compris, Thierry Henry marque DELAMAIN ! »

Sans rancune, Bien amicalement, Guy



Message de la nouvelle présidente du comité de jumelage Bussacais : Corinne Monget.

En 2010, notre jumelage avec Oron la Ville continue sa vie et j'ai le plaisir de succéder à Jocelyne Lajoie à la présidence du comité.

Modernité oblige, nous complétons cette année notre communication avec un blog sur internet. Depuis sa mise en place, celui-ci récolte déjà bon nombre de visiteurs. Je vous en rappelle l'adresse : [www.jumelagebussacoron.overblog.com](http://www.jumelagebussacoron.overblog.com) et vous invite tous à y faire un tour pour découvrir l'actualité du jumelage.

L'actualité, c'est aussi notre loto qui aura lieu le samedi 6 février à 20 heures. Il sera particulièrement attractif cette année, avec à gagner : appareil photo numérique, GPS, cadre photo numérique, TV écran plat TNT, bon d'achats de 200 et 150 €, parure de bijoux, jambons, électroménager, vaisselle... Venez nombreux vous amuser, en famille ou entre amis !

2011 sera l'année des 30 ans du jumelage, nous aurons d'ici là l'occasion d'en reparler souvent.

*Je vous souhaite ainsi que l'ensemble du comité de jumelage une excellente année 2010, pleine de bonheur et de santé.*

## SECTION EXPRESSION RYTHMIQUE SOLOSI

La section SOLOSI vous invite à leur soirée choucroute le **samedi 13 mars 2010**.

Pour ceux qui ne sont pas amateurs de choucroute, nous prévoyons autre chose.

Le prix est fixé à 20 € pour les adultes, bière et vin compris.

Pour les enfants de moins de 14 ans : 15 €.

Un bal animera cette soirée.



Le bénéfice nous permettra de financer les costumes et accessoires nécessaires pour notre spectacle de danse qui se déroulera le 19 juin 2010.

*Venez nombreux et parlez en autour de vous !.*



## SECTION FOOTBALL



Les jeunes footballeurs de Bussac sont prêts à fouler avec succès la pelouse en ce début d'année et vous présentent à cette occasion leurs meilleurs vœux.

Calendrier des rencontres seniors à domicile.

MOIS	JOURS	BUSSAC SENIORS EQUIPE A OU B	EQUIPES VISITEUSES
Janvier	10	B	NANCRAS
Janvier	17	A	VERINES
Janvier	24	A	LANDES
Janvier	31	A	DOEUIL
Février	07	A	CHANIERS
Mars	07	A	SURGERES
Mars	21	B	PONT L'ABBE
Mars	28	A	BEAUVAIS/CRESSE
Avril	11	B	TREZENCE 2
Avril	18	A	AULNAY
Avril	25	B	SOUBISE
Mai	09	A	POURSAY-MAZERAY
Mai	16	B	PORT DES BARQUES

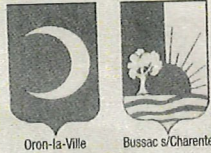
Les joueurs feront le maximum sur le terrain,  
N'hésitez pas à venir les encourager et partager avec eux leur passion.



# Revue de presse...

ENCOUNTER

## Société du jumelage Oron-la-Ville – Bussac/Charente



### Petite devinette

Quel est le point commun entre les Bussacais et les hannetons?

### Réponse

Ils reviennent tous les quatre ans. Et ceci depuis bientôt 30 ans, quelle fidélité dans l'amitié!  
C'est avec un immense plaisir que nous nous préparons à recevoir nos amis français.

Ils seront une quarantaine à débarquer le 26 juillet et resteront chez nous jusqu'au 2 août.

Le programme de la semaine, sans être trop chargé, nous permettra cependant de découvrir ensemble le Vully, le Jura vaudois ainsi que l'Emmental et le Seeland. Pour la première fois, le 1<sup>er</sup> août, nos amis charentais seront avec nous pour notre fête nationale ce qui leur permettra de fraterniser avec toute la population.

A tous les Oronais désireux de faire connaissance avec nos jumeaux français, nous donnons rendez-vous au centre sportif, le dimanche 26 juillet dès 17 h pour l'apéritif de bienvenue.

Et que perdure cette fraternité!

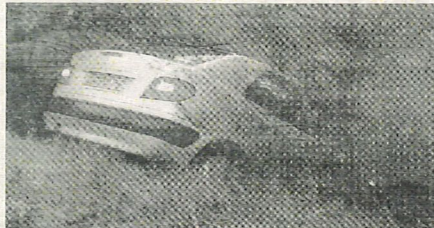
Le Comité

## FAITS DIVERS

HAUTE SAINTONGE N°02 DU VENDREDI 15 JANVIER 2010 - PAGE 10

BUSSAC SUR CHARENTE

### Trois véhicules accidentés



Peu avant 8 heures, un scénario identique, lié encore une fois à verglas s'est produit sur la route de Burie, à Saint-Bris-des-Bois. Une femme, légèrement blessée a été conduite au centre hospitalier. Dans un même temps, un autre véhicule est sorti de la route au lieu-dit «Les Bequillères». Enfin, à la Chapelle des Pots, sur la départementale 233, un autocar mobiliste a perdu le contrôle de sa voiture. Les pompiers se sont déplacés mais seuls des dégâts matériels ont été constatés.

SAMEDI 29 AOÛT 2009  
WWW.SUDOUEST.COM

## Joris Daudet est prêt pour les sommets

BUSSAC Le jeune champion de BMX a 2 objectifs élevés : la terminale et la Coupe du monde



Joris prépare actuellement la prochaine coupe du monde. PHOTO DR

Joris Daudet est aujourd'hui titulaire de tous les titres de sa discipline : champion de France, d'Europe, et du monde. À tout juste 18 ans, il a brillé parmi les élites internationales le week-end dernier, en Afrique du Sud. Champion du monde junior début juillet, il s'est lancé le défi de se mesurer aux plus grands lors de la Coupe du monde.

Sur une centaine de participants professionnels, Joris, plus jeune compétiteur, a terminé neuvième. Ce n'est pas une médaille, mais la reconnaissance de son professionnalisme qu'il a ainsi gagné dans le milieu du BMX. Et ce n'est pas rien.

### Sensations fortes

Son parcours n'a rien d'extraordinaire. Il découvre le BMX par hasard il y a dix ans, en passant à côté de la piste de Saintes. Alors licencié en natation, il voulait toucher à un sport « qui bouge ». Le BMX lui a offert toutes les sensations fortes qu'il n'aurait certainement jamais pu es-

BMX. Du coup, la scolarité a elle aussi subi de gros changements. Inscrit au Creps (Centre régional d'éducation physique et sportive) de Talence, il jongle entre les heures de cours et les deux séances d'entraînement quotidien (footing, sports collectifs, musculation et technique) au Stadium de Bordeaux, avec une compétition tous les week-ends.

### Objectif : devenir pro

Financés par son club, les championnats lui permettent aussi de voyager : entre autres, Australie, Afrique du Sud et bientôt États-Unis. Après avoir tout raflé, Joris pourrait se lasser. Il n'en est rien : chaque réussite le rapproche un peu plus de la victoire ultime : devenir pro.

En attendant, il profite de quelques jours de vacances en Charente-Maritime, chez ses parents, avant de préparer sa rentrée en terminale et d'enchaîner une nouvelle

BUSSAC SUR CHARENTE

## Les assistantes maternelles en fête!

Ce samedi 21 novembre a eu lieu la traditionnelle fête des assistantes maternelles des communes de Bussac, Fontcouverte et St Valze. Elles sont 8 à avoir des activités communes durant l'année et à se réunir une fois par an. C'est l'occasion pour les parents de voir le résultat des activités éducatives dont bénéficie leur enfant. Un spectacle béné-

vole de qualité était proposé par Christine Chabot, originaire de la commune, pour le bonheur des petits... et de leurs parents. C'était en quelque sorte une répétition générale. Christine va en effet créer son auto entreprise en avril 2010. « Miss Time et ses comptines » est le nom qu'elle a choisi pour sa jeune compagnie artistique. Elle propose des

chansons à capela, des marionnettes, des images... pour les enfants jusqu'à 6 ans. Intervenante musicale, elle se produira dans divers lieux d'accueils tels les crèches, associations ou autre. Vous pouvez la contacter au 06 70 12 45 21 si vous êtes organisateur de spectacles pour enfants. FDM



Le comité de rédaction de Bussac-Info  
vous souhaite une bonne et heureuse  
année pour 2010



